

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

24-F-452

24-DD-0766	LOMPRET-62 rue du Grand Logis - Annexe du Lycée horticole - Syndicat Apiculture Région Lilloise - Convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine privé communautaire
------------	--

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.